

Coupes budgétaires : santé vaudoise menacée

L'Etat de Vaud a communiqué, à la veille de la pause estivale, sur les mesures d'économie dans le cadre du respect du « petit équilibre budgétaire ». Le secteur de la santé doit économiser plus de 20 millions dans le budget 2026, ce alors que l'Etat de Vaud possède plus de 2 milliards de fortune. Sacrifier les services publics et le système de santé pour économiser est la conséquence directe des baisses d'impôts et d'une politique basée sur les cadeaux fiscaux aux plus riches.

Attaque brutale sur les conditions de travail

Le SSP dénonce cette politique d'austérité irresponsable tant envers la population qu'envers le personnel de la santé. Les mesures d'économie détérioreront encore les conditions de travail, alors que l'Etat sait qu'elles sont déjà très précaires, la pénurie de personnel étant attestée dans ce secteur. Et nous l'annoncions au début de l'été, les mesures d'économie ont déjà anéanti les moyens, pourtant maigres, du plan Investpro visant à revaloriser les salaires et conditions de travail du personnel pour lutter contre la pénurie. Et ces mesures touchent à nouveau à un secteur très féminisé. Une honte pour le Conseil d'Etat qui rappelle chaque 14 juin son engagement pour « l'égalité salariale et l'engagement professionnel des femmes ». Le Conseil d'Etat essaie-t-il de solutionner le problème de la pénurie de personnel à sa manière, par la suppression de structures de soin ?

Privatisation du secteur de la santé

Car ces mesures mettent en péril certaines structures, notamment les Pôle santé de la Vallée de Joux et du Pays d'En-Haut, dont les coûts de financement public par habitant·e sont jugés trop élevés, de même que l'établissement de soins palliatifs de Rive-Neuve. Selon La Conseillère d'Etat socialiste Rebecca Ruiz, « garantir un service public de qualité c'est utiliser l'argent public au bon endroit » (24Heures, 22.07.25) mais ce n'est manifestement pas de lutter contre des déserts sanitaires ou de garantir la qualité des prestations par des conditions de travail décentes. La mise en péril des Pôles santé est un pas de plus vers la privatisation du secteur de la santé. Le Conseil d'Etat souhaite-il une médecine à deux vitesses et dont l'accès devient de plus en plus inégalitaire en fonction des régions de notre canton ?

Mobilisations à l'automne

Ces mesures, conséquences des baisses de rentrées fiscales, sont les premières d'une salve qui sera d'autant plus importante en cas d'acceptation de l'initiative dite des 12%. Mais le personnel se mobiliser. Le samedi 30 août 2025, une mobilisation du Pôle Santé de la Vallée de Joux aura lieu. Le jeudi 2 octobre 2025, le SSP et les syndicats des services publics organisent une mobilisation unitaire contre les mesures d'économie, 18h00 à Montbenon à Lausanne.

Catherine Friedli, secrétaire syndicale